

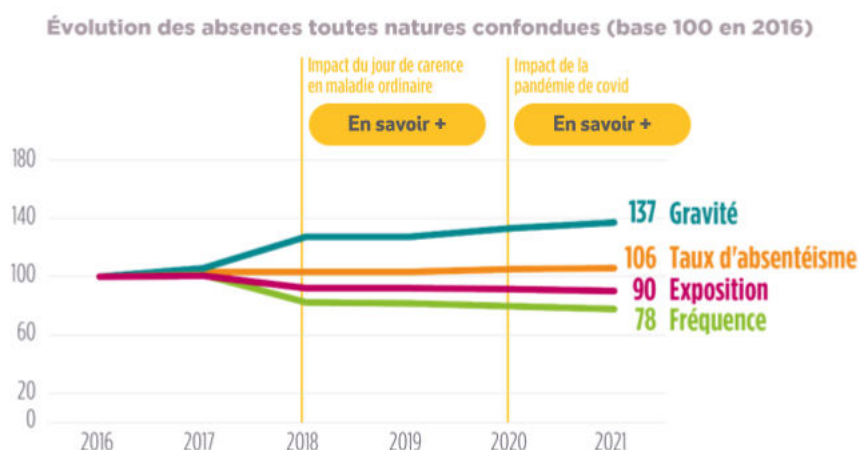
Communiqué de presse

Lyon, le 22 novembre 2022

PANORAMA 2022 - QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL ET SANTÉ DES AGENTS DANS LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Des absences au travail pour raison de santé dans les collectivités territoriales marquées par la gravité des arrêts dans un contexte de vieillissement des agents

Partenaire de référence des acteurs territoriaux dans la réalisation de leurs missions d'intérêt général, Sofaxis - groupe Relyens, publie aujourd'hui les résultats de son étude annuelle « Panorama 2022 - Qualité de vie au travail et santé des agents dans les collectivités territoriales » réalisée d'après les données de 451 000 agents répartis dans 15 850 collectivités territoriales.



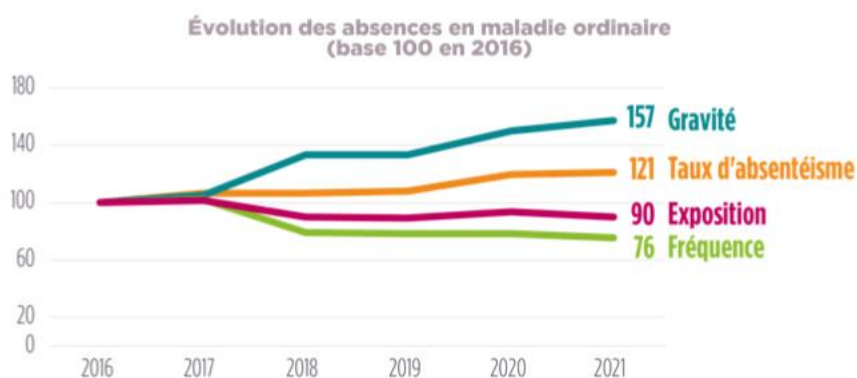
En 2021, la tendance esquissée depuis 2018 se poursuit sur toutes les natures d'absence confondues

- La gravité continue d'augmenter (durée moyenne d'arrêts de 51 jours) tandis que la fréquence (56 arrêts pour 100 agents employés) et l'exposition (40 % des agents absents au moins une fois dans l'année) sont en léger recul par rapport à 2020.
- La durée moyenne d'arrêt augmente pour les principales absences : maladie ordinaire, longue maladie/longue durée et accident du travail.
- La hausse de la gravité des absences est principalement portée par le vieillissement sur des métiers à forte pénibilité.
- En conséquence, le taux d'absentéisme s'établit à 9,6 % (vs. 9,5 % en 2020).

Pour Vincent Lelong, Directeur Général de Sofaxis - groupe Relyens : « La succession de crises et les évolutions sociétales engendrent des impacts importants sur les collectivités et tendent à amplifier des contraintes déjà présentes auparavant sur les organisations territoriales. Le Panorama permet d'apporter de la matière aux réflexions qui s'engagent sur la préservation de la délivrance des missions d'intérêt général : l'employabilité, l'attractivité et l'enjeu de pilotage, c'est-à-dire déployer la capacité à assurer la délivrance des services d'intérêt généraux, le bon fonctionnement des collectivités, la performance des services et la qualité du service rendu aux usagers. »

Une évolution des absences moins influencée par la pandémie en 2021 mais des arrêts toujours plus longs

En maladie ordinaire, les agents avaient été nombreux à s'absenter en 2020 du fait de la pandémie. Si le Covid-19 persiste, son impact sur la fréquence des arrêts est plus faible en 2021. Depuis 2017, la durée des arrêts s'amplifie, évoluant d'un indice 100 à 157 en 2021.



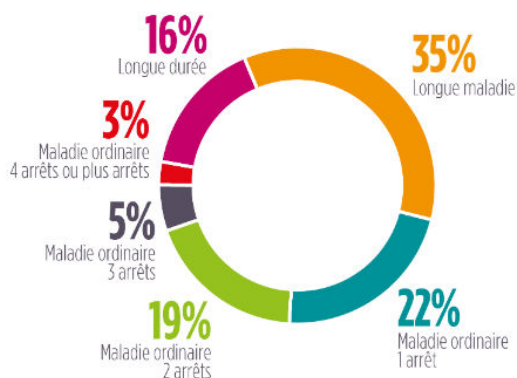
Pour les **accidents du travail**, la tendance est différente : les différentes périodes de confinement en 2020 ont largement contribué à la forte diminution de la survenance des accidents. En revanche, le retour à une organisation plus conforme en 2021 a favorisé une reprise des accidents du travail à des niveaux comparables à 2019.

La nature des arrêts entraîne un passage à demi-traitement des agents et un risque de précarisation

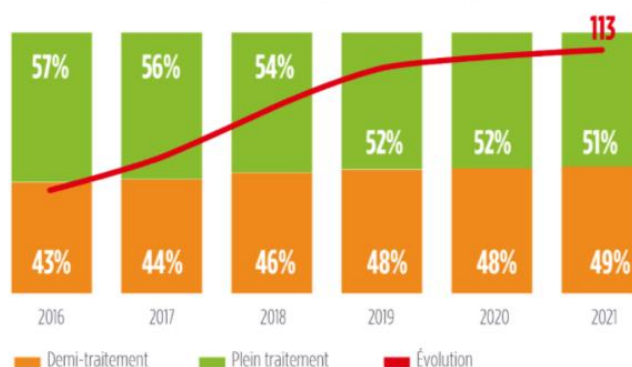
Le passage à demi-traitement lors d'une absence pour raison de santé est synonyme de perte de revenus pour les agents. Il peut survenir en maladie ordinaire pour un arrêt qui dure plus de trois mois ou lors de l'accumulation de plusieurs arrêts dont la somme est supérieure à 90 jours.

La tendance montre une augmentation des indemnisations à demi-traitement. Elle est corrélée à la hausse des absences en maladie ordinaire qui produisent des arrêts de plus en plus longs et illustre la gravité des absences.

Répartition des absences à demi-traitement selon la nature d'absence 2021



Maladie ordinaire + Longue maladie/longue durée



Tous les agents, quel que soit leur âge, sont confrontés à la maladie ou à l'accident de vie privée et les durées d'absence augmentent pour toutes les classes d'âge étudiées.

Le risque de perte de revenus et de précarisation est réel, en cas de passage à demi-traitement, la totalité des dépenses des agents concernés n'est plus couverte que par la moitié de leur revenu salarial. La mise en œuvre de la Protection Sociale Complémentaire dans les collectivités dans un but de protection des agents en garantissant un maintien de salaire s'avère déterminant dans ce contexte.

La data, enjeu majeur des politiques RH dans les collectivités territoriales

Dans le contexte de transformation continue des organisations au sein des collectivités, de la tendance à l'allongement des carrières et à la hausse de la gravité des absences pour raison de santé, le suivi des agents tout au long de leur carrière au regard des exigences des missions qui leur sont confiées, devient vital pour soutenir leur employabilité.

L'observation précise des données d'absences et plus largement des données RH, menée selon des approches dynamiques et innovantes, permet une lecture globale et prédictive des risques pour mieux les comprendre, les anticiper et maîtriser. Elle permet par exemple d'agir sur les Troubles Musculosquelettiques (TMS) et la santé mentale.

« Dans son rôle de Manager du risque RH dans les collectivités locales, Sofaxis - groupe Relyens, accompagne les collectivités territoriales sur une trajectoire de long terme autour de l'analyse, l'anticipation, la prévention et la réparation de leurs risques. À travers cette nouvelle édition du Panorama, nous poursuivons notre objectif d'accompagner la nécessaire mise en œuvre de réelles politiques RH au service des collectivités, de leur organisation et du bien-être de leurs agents, afin de sécuriser et de garantir la continuité des missions d'intérêt général », précise Sylvie Bureau-Nech, Directrice générale adjointe de Sofaxis - groupe Relyens.

Pour consulter l'étude – [cliquez sur ce lien](#)

DÉFINITION DES INDICATEURS

- **Taux d'absentéisme** : part du temps de travail perdu en raison des absences (exprimé en %). Il permet de visualiser directement le poids de l'absentéisme sur l'effectif étudié.
- **Gravité** : durée moyenne d'arrêt. Elle permet de déterminer le nombre moyen de jours d'absence par arrêt.
- **Fréquence** : nombre d'arrêts pour 100 agents employés. Elle permet de mesurer l'occurrence des arrêts sur une population de 100 agents.
- **Exposition** : proportion d'agents absents (exprimée en %). Elle permet de déterminer la part des agents qui se sont arrêtés au moins une fois sur la période d'étude.

MÉTHODOLOGIE

La population concernée par cette étude territoriale regroupe un échantillon inégalé de **451 000** agents affiliés à la CNRACL, répartis dans 15 850 collectivités assurées pour toutes les natures d'arrêt (maladie ordinaire, maternité, longue maladie/longue durée et accident du travail). Le champ d'étude est constitué de l'ensemble des arrêts de travail déclarés entre 2016 et 2021.

À propos de Sofaxis - groupe Relyens

Depuis plus de 35 ans, Sofaxis – groupe Relyens est le Manager des risques, partenaire des acteurs territoriaux en France. Ses 460 collaborateurs accompagnent 24 000 clients dans la compréhension et la maîtrise de leurs risques RH et cyber. Sofaxis - groupe Relyens développe une approche globale et unique du Management des risques, combinant des solutions de prévention, de pilotage des risques et d'assurance, en particulier en matière de protection sociale du personnel territorial. Sa vocation est de garantir la continuité d'activité et la qualité des services de proximité essentiels aux citoyens.

Sofaxis est une société de Relyens, Groupe mutualiste européen de référence en Assurance et Management des risques au service des acteurs de la Santé et des Territoires. Ses plus de 1 000 collaborateurs accompagnent nos clients et sociétaires en France, Espagne, Italie et Allemagne pour sécuriser leur activité, protéger leurs personnels, et garantir la continuité de leur mission d'intérêt général. En 2021, Relyens a renforcé son engagement auprès de ses parties prenantes en se dotant d'une raison d'être – « Agir et innover, aux côtés de celles et ceux qui œuvrent à l'intérêt général, pour construire un monde de confiance. » – et d'objectifs sociaux et environnementaux qui guident ses actions au quotidien. La qualité « d'Entreprise à Mission » est inscrite dans les statuts des sociétés qui composent Relyens (Sofaxis, Sham) et cette mission fédère l'ensemble des collaborateurs du Groupe.

Contact presse : Agence EKNO

Xavier CAYON – 06 23 12 63 46 – xavier.cayon@ekno.fr